

**FICHE DE DONNÉES DE RENDEMENT POUR LE SYSTÈME BRITA®
AVEC FILTRE BRITA ELITE^{MC} (MODÈLE OB06)**

Cette fiche est valable pour les numéros de modèle OB01, OB11, OB21, OB24, OB32, OB36, OB41, OB43, OB44, OB46, OB47, OB48, OB50, OB51, OB53, OB60 et OB62, et pour les filtres de rechange OB06.

AVIS IMPORTANT : Consultez cette fiche de données de rendement pour comparer les capacités de ce système de filtration avec vos besoins réels de traitement d'eau. Avant d'acheter un système de filtration d'eau, il est recommandé de faire tester votre eau du robinet pour déterminer vos besoins réels de traitement.

Ces systèmes ont été testés conformément aux normes NSF/ANSI 401 (pour les systèmes applicables), 42 et 53 pour la réduction des substances figurant dans le tableau. La concentration de chacune de ces substances dans l'eau entrant dans les systèmes a été réduite à une concentration inférieure ou égale à la limite autorisée dans l'eau quittant les systèmes, conformément aux normes NSF/ANSI 401, 42 et 53.

Substance	Données de réduction du filtre Brita Elite ^{MC} conformément aux exigences des normes NSF/ANSI			
	Réduction totale en pourcentage	Concentration dans l'eau du robinet	Niveau de l'EPA (É.-U.) / Concentration maximale dans l'eau permise par la NSF	Directive de Santé Canada
Norme NSF/ANSI 42 – Effets organoleptiques				
Chlore	97,4 %	2,0 ± 0,2 ppm	50 %*	s.o.
Particules (classe I)	99,6 %	>10 000 particules/mL	85 %*	s.o.
Norme NSF/ANSI 53 – Effets sur la santé				
Plomb pH 6,5 [†]	99,5 %	150 ± 15 ppb	5 ppb	5 ppb
Plomb pH 8,5 [†]	99,6 %	150 ± 15 ppb	5 ppb	5 ppb
Mercure pH 6,5	95,5 %	6 ± 0,6 ppb	2 ppb	1 ppb
Mercure pH 8,5	95,9 %	6 ± 0,6 ppb	2 ppb	1 ppb
Cadmium pH 6,5 [†]	96,9 %	30 ± 3 ppb	5 ppb	7 ppb
Cadmium pH 8,5 [†]	99,2 %	30 ± 3 ppb	5 ppb	7 ppb
Amiante	>99 %	55 000 000 ± 45 000 000 fibres/L	99 %*	s.o.
2,4-D	85,5 %	210 ± 21 ppb	70 ppb	100 ppb
Atrazine	99,3 %	9 ± 0,9 ppb	3 ppb	5 ppb
Benzène	93,5 %	15 ± 1,5 ppb	5 ppb	5 ppb
Endrine	98,7 %	6 ± 0,6 ppb	2 ppb	s.o.
Éthylbenzène	99,0 %	2 100 ± 210 ppb	700 ppb	140 ppb
Tétrachlorure de carbone [†]	91,2 %	15 ± 1,5 ppb	5 ppb	2 ppb
p-dichlorobenzène	98,2 %	225 ± 23 ppb	75 ppb	5 ppb
Acide perfluorooctanoïque (APFO) ^{^†} Perfluorooctanesulfonate (PFOS) ^{^†}	98,1 %	1,5 ± 0,15 ppb	0,07 ppb	0,2 ppb 0,6 ppb
Simazine	98,4 %	12 ± 4,8 ppb	4 ppb	10 ppb
Tétrachloroéthylène	96,1 %	15 ± 4,5 ppb	5 ppb	10 ppb

Substance	Données de réduction du filtre Brita Elite ^{MC} conformément aux exigences des normes NSF/ANSI			
	Réduction totale en pourcentage	Concentration dans l'eau du robinet	Niveau de l'EPA (É.-U.) / Concentration maximale dans l'eau permise par la NSF	Directive de Santé Canada
Norme NSF/ANSI 401 – Substances émergentes/Contaminants accidentels				
Aténolol [†]	>95 %	200 ± 40 ppt	30 ppt	s.o.
Bisphénol A [†]	95,5 %	2 000 ± 400 ppt	300 ppt	s.o.
Carbamazépine [†]	>96 %	1 400 ± 280 ppt	200 ppt	s.o.
DEET [†]	98,0 %	1 400 ± 280 ppt	200 ppt	s.o.
Œstrone [†]	96,4 %	140 ± 28 ppt	20 ppt	s.o.
Ibuprofène [†]	94,9 %	400 ± 80 ppt	60 ppt	s.o.
Linuron [†]	>93 %	140 ± 28 ppt	20 ppt	s.o.
Méprobamate [†]	>94 %	400 ± 80 ppt	60 ppt	s.o.
Métolachlore [†]	>94 %	1 400 ± 280 ppt	200 ppt	50 ppb
Microplastiques, particules de 0,5 à 1 µm	99,6 %	>10 000 particules/mL	85 %*	s.o.
Naproxène [†]	96,4 %	140 ± 28 ppt	20 ppt	s.o.
Nonylphénol [†]	93,5 %	1 400 ± 280 ppt	200 ppt	s.o.
Phénytoïne [†]	>95 %	200 ± 40 ppt	30 ppt	s.o.
TCEP [†]	99 %	5 000 ± 1 000 ppt	700 ppt	s.o.
TCPP [†]	>99 %	5 000 ± 1 000 ppt	700 ppt	s.o.
Triméthoprim [†]	>96 %	140 ± 28 ppt	20 ppt	s.o.

*Pourcentage de réduction minimum exigé par la norme NSF.

^Certifié par l'IAPMO R&T.

†Certifié par NSF International

†Valable pour les systèmes suivants : Slim/Metro (OB11), Ultramax noir jais (OB24), Space Saver (OB21), Pacifica (OB41), Marina (OB47), Monterey (OB50), Wave (OB53), Everyday/Huron/Tahoe (OB60) et Denali (OB62).

Pour que le filtre donne le rendement indiqué, il est essentiel que le système soit entretenu selon les instructions du fabricant. Remplacer le filtre Brita Elite^{MC} (modèle OB06) après la filtration de 454 litres/120 gallons d'eau (soit environ 6 mois d'utilisation pour une famille moyenne). Pour une efficacité optimale, ne pas traiter plus de 7,5 litres/2 gallons d'eau par jour.

Bien que les essais se soient déroulés dans des conditions normales de laboratoire, le rendement réel du système peut varier. Ce système de filtration permet d'éliminer ou de réduire la teneur de contaminants ou d'autres substances qui ne sont pas nécessairement présents dans l'eau de tous les utilisateurs. Le rendement du filtre peut varier selon la qualité de l'eau de chaque localité.

Le matériau filtrant du filtre Brita Elite^{MC} contient de l'argent pour assurer l'hygiène du filtre. Une faible quantité d'argent peut se transférer dans l'eau. Cette quantité est nettement inférieure à la concentration maximale recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé dans ses lignes directrices sur la qualité de l'eau potable.

Le filtre pour pichet Brita Elite^{MC} n'est pas destiné à purifier l'eau. Ne pas utiliser le filtre avec de l'eau qui présente un risque microbiologique ou dont la qualité est incertaine sans assainir l'eau de façon adéquate avant ou après l'utilisation du système. Les personnes devant éviter certaines souches microbiologiques dans l'eau qu'elles consomment doivent suivre les conseils de leur médecin ou des autorités sanitaires de leur localité en ce qui a trait à l'utilisation et à la consommation de l'eau du robinet et de l'eau filtrée par un produit Brita[®].

Les composés pour lesquels le système a été certifié en vertu de la norme NSF/ANSI 401 sont considérés comme des « contaminants accidentels/substances émergentes ». Les contaminants accidentels sont ceux que l'on peut détecter dans l'eau potable à l'état de traces. Même s'ils ne sont présents qu'à l'état de traces, ces substances peuvent nuire à l'opinion publique et à la perception des consommateurs quant à la qualité de l'eau potable.

Ne pas utiliser d'eau chaude avec le filtre pour pichet Brita Elite^{MC} (temp. max. : 29 °C/85 °F ; temp. min. 0 °C/32 °F).

Nous offrons une garantie de remboursement sans condition de 30 jours sur tous les pichets, les systèmes de filtration sur robinet, les systèmes de filtration en bouteille et les filtres de marque Brita[®]. Veuillez composer le 1-800-24-BRITA (É.-U.) ou le 1-800-387-6940 (CANADA).

Distribué aux É.-U. pour : Brita LP, 1221 Broadway, Oakland, CA 94612.

Distribué au Canada par : Brita Canada Corporation, 150 Biscayne Crescent, Brampton, ON L6W 4V3.



Le filtre Brita Elite^{MC} (modèle OB06) a été certifié par l'IAPMO R&T pour la réduction de l'APFO et du PFOS, conformément à la norme NSF/ANSI 53, dans les modèles de pichet Brita[®] indiqués dans la fiche de données de rendement.



Le pichet Pacifica (modèle OB41) avec filtre Brita Elite^{MC} (modèle OB06) a été testé et certifié par NSF International pour la réduction du plomb, conformément à la norme NSF/ANSI 53.



Le filtre Brita Elite^{MC} (modèle OB06) a été certifié par la WQA pour la réduction des substances figurant dans la fiche de données de rendement, conformément aux normes NSF/ANSI 42, 53 et 401, dans les modèles de système Brita[®] indiqués.